

AVIS PUBLIC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
23 NOVEMBRE 2021, À 19 H**

BUDGET 2022 ET PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2031

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement tiendra une séance extraordinaire le 23 novembre 2021, à 19 h, en la salle du conseil sise au 815, rue Bel-Air, 2^e étage, Montréal. Au cours de cette séance, le conseil dressera le budget 2022 et adoptera la planification budgétaire du programme décennal d'immobilisations 2022-2031 de l'arrondissement du Sud-Ouest.

Conformément à l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur ce budget ou ce programme.

En raison des circonstances particulières occasionnées par la pandémie de la Covid-19, cette séance se tiendra virtuellement.

Les informations détaillées pour visionner la séance, pour intervenir ou pour poser vos questions, sont précisées sur le site Internet de l'arrondissement, section Conseil d'arrondissement à l'adresse suivante : montreal.ca/sud-ouest.

Fait à Montréal, le 14 novembre 2021.

Le secrétaire d'arrondissement,
Sylvie Parent, notaire